

Commune d'AILLY-SUR-NOYE
Conseil Municipal du 29 Septembre 2021
Extrait du registre des délibérations

n° 2021-09-29-17

<p>Date de la convocation</p> <p style="text-align: center;">24/09/2021</p>	<p>L'an deux mil vingt et un, le vingt neuf septembre à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre DURAND, Maire de la Commune.</p>
<p>Convoqués : 23</p> <p>Présentes : 14</p> <p>Représentés : 6</p> <p>Absents : 3</p>	<p>Étaient présents : Mesdames et Messieurs, Pierre DURAND, Christine BOURDELLE PATRICE, Nicolas BLIN, Catherine CATHELY WANTIEZ, Jean-Noël LECOINTE, Maryse-Corrinne ROSE, Annie COCHET, Vincent DAINE, Patrick BERMOND, Pascale GIRARD, Benoit RICHARD, Céline TAMPIGNY, Frédéric PINOIT, Marie-Hélène MARCEL</p> <p>Étaient représentés : Madame Edith DELBEY par Madame Annie COCHET, Monsieur Gérard LEROY par Madame Maryse-Corrinne ROSE, Madame Anne-Marie LATEUR par Monsieur Nicolas BLIN, Madame Sonia DOUAY par Monsieur Jean-Noël LECOINTE, Madame Karine PAGEAU par Madame Marie-Hélène MARCEL, Monsieur Paulo MARCELO par Madame Marie-Hélène MARCEL</p> <p>Était absent : Monsieur Sébastien VILLAIN, Madame Marylène FRANZ, Monsieur Tristan ROUSSEL DASSONVILLE</p> <p>Monsieur Jean-Noël LECOINTE est désigné secrétaire de séance</p>
<p>OBJET :</p>	<p>La CCALN a lancé en 2018 un groupement de commande pour les travaux de voirie. L'intérêt était d'ordre économique et organisationnel.</p> <p>Le groupement de commande alors constitué prendra fin au 31/12/2021 et la commission voirie qui s'est tenue le 15 septembre 2021 souhaite renouveler cette opération en 2022.</p>
<p>Intercommunalité</p>	<p>Après avoir oui les explications, le conseil municipal décide à l'unanimité:</p>
<p>CCALN</p>	<ul style="list-style-type: none"> - D'adhérer au groupement de commande pour les travaux de voirie -
<p>Adhésion au groupement de commande de travaux voirie</p>	<p>Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents</p> <p>Pour copie conforme</p> <p style="text-align: right;">Le Maire, Pierre DURAND</p> <div style="text-align: right;">  </div>